Jeunesse européenne : ouverture du processus décisionnel aux jeunes citoyens. Livre blanc

2002/2050(COS) - 21/11/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation d'un Livre blanc sur la jeunesse proposant une méthode nouvelle et des priorités pour impliquer davantage les jeunes dans les décisions qui les concernent. CONTENU : résultat d'une très large consultation auprès de plusieurs dizaines de milliers de jeunes Européens et d'une concertation avec les États membres, les organisations de jeunesse et les experts dans le domaine de la jeunesse, le présent Livre blanc souhaite contribuer à réconcilier les jeunes avec la vie citoyenne. Alors que l'Europe élargie à 27 pays comptera 75 millions de jeunes entre 15 et 25 ans, le Livre blanc de la Commission a pour objectif d'apporter des réponses à la profonde désaffection des jeunes pour les formes traditionnelles de participation à la vie publique et, notamment, de plus les mobiliser en faveur de la construction européenne dans la logique du Livre blanc sur la gouvernance. Les réponses qu'apporte le Livre blanc sont à deux niveaux et forment un cadre renouvelé de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse. Ces deux niveaux sont le renforcement de la coopération entre les États membres et la meilleure prise en compte de la jeunesse dans les politiques sectorielles : 1) utilisation de la méthode ouverte de coordination dans le domaine de la jeunesse : le premier volet consiste à appliquer entre les ministres de la Jeunesse, avec l'impulsion et l'aide de la Commission, la méthode de travail qui a permis depuis deux ans le développement de la politique d'éducation au niveau communautaire. Cette méthode ouverte de coordination permet de tirer profit des meilleures pratiques, des expériences réussies ailleurs en Europe puis de se fixer des objectifs (quantitatifs et/ou qualitatifs) communs à atteindre à court, moyen et long termes et enfin de prévoir des procédures de suivi. Parmi les thèmes prioritaires que propose la Commission dans le cadre de la nouvelle méthode de travail figurent : - le renouvellement des formes de participation des jeunes à la vie publique. Concrètement, les ministres et les autorités locales regarderont comment généraliser les expériences réussies de conseils nationaux et régionaux de jeunes. Au niveau européen, le Livre blanc invite le Forum Jeunesse, dont la base doit assurer la plus grande représentativité possible, à participer à la mise en oeuvre de la nouvelle méthode de travail. Toujours au niveau communautaire, la Commission soutiendra à partir de 2003 des projets d'incitation à la participation, par exemple des projets de forums Internet; - l'information des jeunes sur les questions européennes : le Livre blanc soutient une approche coordonnée entre les États membres et la Commission. Au niveau communautaire, un portail Internet sera lancé en 2002 pour rendre accessible à plus de jeunes des informations fiables sur la construction européenne. La Commission souhaite faire de ce portail un outil interactif, permettant aux jeunes de donner leurs opinions et de poser des questions; - la promotion du volontariat : le Livre blanc invite les États membres à développer le volontariat et à lever les obstacles nationaux à la mobilité des jeunes volontaires. La Commission entend aussi mettre à l'ordre du jour des discussions du Conseil la question de la reconnaissance du volontariat comme expérience éducative. Pour que fonctionne la méthode ouverte de coordination dans le domaine de la jeunesse, le Livre blanc invite chaque État membre à désigner un coordinateur national. La Commission jouera son rôle traditionnel de proposition quant aux thèmes prioritaires pour cette coordination et assurera le suivi des objectifs décidés en commun. Elle fera en outre, sur la base des informations fournies par les États membres, une synthèse des meilleures pratiques impliquant les jeunes. 2) meilleure prise en compte de la jeunesse dans les politiques sectorielles : le second volet consiste en une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des jeunes dans les politiques communautaires et dans les politiques nationales. Les politiques particulièrement concernées sont l'emploi et l'intégration sociale, l'éducation et la formation, les questions sociales et notamment la lutte contre le racisme l'immigration, la protection des consommateurs, la santé ou encore l'environnement. Le nouveau cadre de coordination dans le domaine de la jeunesse n'implique pas un nouveau partage des compétences entre les niveaux de responsabilité. Le financement des nouvelles initiatives prévues par le Livre blanc sera principalement assuré par le programme Jeunesse, qui dispose d'un budget de 520 mios EUR pour la période 2000-2006.